

## La rougeole entraîne un deuxième décès en Nouvelle-Aquitaine

Écrit par Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine  
Lundi, 09 Juillet 2018 13:41 - Mis à jour Lundi, 09 Juillet 2018 13:52

---

**L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine a été informée par le CHU de Bordeaux du décès d'une jeune fille de 17 ans des suites de complications neurologiques provoquées par la rougeole. C'est le 2<sup>ème</sup> décès causé par cette maladie en Nouvelle-Aquitaine et le 3<sup>ème</sup> en France depuis novembre 2017.**

**L'ARS partage la douleur de la famille face à ce drame et poursuit ses efforts pour que la population vérifie sa vaccination.**

**La Nouvelle-Aquitaine n'est plus en phase d'épidémie mais le combat pour la vaccination continue**

Depuis le 6 novembre 2017 en Nouvelle-Aquitaine, **1 096 cas de rougeole** ont été confirmés (2 567 en France), 1 cas sur 4 a nécessité une hospitalisation, 12 patients ont été transférés en réanimation et 2 sont décédés (3 en France)

(1)

**Près de 90% de ces cas n'étaient pas ou insuffisamment vaccinés**

(2 doses nécessaires).

Depuis fin mars, l'épidémie est en déclin dans la région et aujourd'hui, avec moins de 10 cas confirmés par mois, elle est considérée comme terminée. Toutefois, **il faut rester très vigilant car la couverture vaccinale contre la rougeole reste insuffisante en Nouvelle-Aquitaine**

(2)

## **La rougeole entraîne un deuxième décès en Nouvelle-Aquitaine**

Écrit par Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine  
Lundi, 09 Juillet 2018 13:41 - Mis à jour Lundi, 09 Juillet 2018 13:52

---

et de nouveaux foyers peuvent donc apparaître.

**L'ARS demande à la population de vérifier sa vaccination et, en cas de doute, de se faire vacciner**

**La rougeole n'est pas une maladie bénigne** et peut entraîner des complications respiratoires (pneumopathies) et neurologiques (méningo-encéphalite)

**pouvant avoir des conséquences très graves**

. Cette maladie est

**très contagieuse**

: en l'absence de vaccination, 1 personne atteinte peut contaminer jusqu'à 20 personnes.

**Seuls des médicaments pour soulager les symptômes de la rougeole peuvent être administrés, car il n'existe malheureusement pas de traitement pour soigner cette maladie. En**

**revanche, il existe**

**un vaccin qui a prouvé son efficacité pour limiter sa propagation et éviter des conséquences graves.**

**Il est donc important de vérifier votre statut vaccinal** car seule la vaccination peut vous protéger, mais aussi protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles comme les enfants de moins de 1 an et les personnes immunodéprimées ne pouvant pas bénéficier de la vaccination.

## **La rougeole entraîne un deuxième décès en Nouvelle-Aquitaine**

Écrit par Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine  
Lundi, 09 Juillet 2018 13:41 - Mis à jour Lundi, 09 Juillet 2018 13:52

---

### **En cas de doute, si vous et/ou votre enfant :**

- n'êtes pas vaccinés,
- n'avez reçu qu'1 dose du vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole) pour les personnes nées après 1980,
- ne retrouvez pas de trace de vaccination dans le carnet de santé (ou si vous avez perdu votre carnet de santé),
- ne savez pas si vous avez déjà contracté la rougeole.

**Consultez votre médecin pour vous faire vacciner.**